



Calcul quotités de temps partiels

1- convertir une quotité en durée

tout transformer en minutes - 24 heures = 1440 minutes

- 50 % = 12h

- 75 % = 1080 mn = 18h

- 77,7 % = 1118,88 mn = 1119 mn = 18h39 mn

- 80 % = 1152 mn = 19h12mn

faire les opérations à la main, sinon il faut convertir les décimales du résultat en minutes car ce sont des fractions de minutes qui sont données par la calculatrice et non des minutes ...

attention : les quotités peuvent correspondre à une durée inférieure à celle que vous devez effectuer, en fonction des horaires des jours où vous travaillerez. Il se peut donc que vous soyez obligé de rattraper les durées manquantes pour que votre service classe corresponde à la durée calculée. En fonction du nombre de minutes (demi-heures ou heures) manquantes, les modalités de rattrapage seront adaptées à chaque situation.

2- convertir une durée en quotité

tout transformer en minutes

exemple : 18h47mn = 1127 mn

appliquer la règle de 3 : $(1127 \times 100) : 1440 = 78,26 \%$

faire les opérations à la main, sinon il faut convertir les décimales du résultat en minutes car ce sont des fractions de minutes qui sont données par la calculatrice et non des minutes ...

3- faire les mêmes opérations pour le pourcentage des 108 h